

10) Ratification du marché d'un montant de 1.932.000. Fr CFA. passé avec l'Entreprise E.TOUZET pour aménagement du lit de la "Ravine Montplaisir".

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré ...

d'un montant de 1.932.000. Fr CFA. passé avec l'Entreprise E.TOUZET le 28 Mars 1964, approuvé le 19 Avril 1964, pour les travaux d'aménagement du lit de la "Ravine Montplaisir".

L'opération sera régularisée au prochain budget supplémentaire aux articles suivants :

- en recette : 105-204 : aménagement du lit de la "Ravine Montplaisir" ;
- en dépense : 204-20 : assainissement Buisseau des Noirs. "

Adopté à l'unanimité, à l'exception de M. TOUT qui s'est abstenu volontairement.

*Lu et approuvé
le 14 Sept 1964
Le Préfet
Secrétaire général
Affaires Economiques
M. H. H. H.*